

ma ville

139 - AVRIL 2016

Le magazine d'information de la ville de Montauban



DOSSIER
SÉCURITÉ
ET STATIONNEMENT



Ville de
Montauban

l édito

VIVRE ENSEMBLE À MONTAUBAN !

Montauban, ville de Marie Gouze, plus connue sous le nom d'Olympe de Gouges, rédactrice des Droits de la Femme et de la Citoyenne, a célébré comme il se doit la Femme au cours du mois de mars qui vient de s'écouler. Avec les 10 ans des Journées Olympe de Gouges et un bel événement au centre social de La Cornète, le message extrêmement actuel de cette révolutionnaire a, une fois encore, été dignement relayé !

Ces manifestations ont aussi été l'occasion d'évoquer des valeurs essentielles que sont l'égalité, le respect, le civisme... Des valeurs qui sont au cœur de la politique menée par la Ville. Une ville que nous souhaitons agréable et sûre afin que chacun puisse y grandir, y travailler et y vivre en toute quiétude. Alors que des attentats dramatiques touchent la capitale belge et que la France reste placée en état d'urgence, nous œuvrons au quotidien pour rassurer



la population montalbanaise grâce à la mise en place de moyens supplémentaires et à la sensibilisation de tous au « bien-vivre ensemble ».

Dans un monde où l'individualisme se développe dangereusement, il est essentiel de renforcer les liens de proximité, de partage, d'échange. C'est pourquoi la Ville soutient cette année encore les associations ou particuliers qui souhaiteraient s'impliquer dans l'organisation d'un événement festif à l'occasion de la prochaine édition de la Fête des voisins. Car malheureusement, dans un monde qui vit à grande vitesse, on ne prend souvent pas le temps de connaître ceux que l'on côtoie au quotidien : nos propres voisins. Parce que nous devons pouvoir compter les uns sur les autres, le dispositif « Voisins Vigilants » a été mis en place dans certains quartiers de Montauban dès 2013. Les nombreux citoyens volontaires qui y participent contribuent à améliorer la sécurité de notre Ville.

Cette notion de convivialité et d'entraide que célèbre la Fête des voisins, nous l'avons une nouvelle fois vécue tous ensemble lors de la 9^e édition du Marathon de Montauban qui vient de s'achever. Le mois d'avril a débuté au pas de course avec cette belle célébration du sport dans notre cité d'Ingres. Et cela augure encore de belles aventures avec des événements à venir comme le Triathlon, le Tour de France... ■

Brigitte Barèges, Maire de Montauban

l
é
d
i
t
o
r
i
e



SOMMAIRE

- | | |
|----------|--|
| P02 | Édito de M ^{me} le Maire |
| P03 | Arrêts sur images |
| P04 | Culture |
| P05-06 | Générations |
| P07 | Économie / Territoire |
| P08 | Territoire |
| P09 à 13 | Dossier du mois
Sécurité et stationnement |
| P14 | Sports |
| P15 | Vie des quartiers |
| P16-17 | Travaux |
| P18 | Rencontre |
| P19 | Dernière minute |
| P20 | Culture |
| P21 | Agenda |
| P22 | Infos pratiques |
| P23 | Expressions |

01

arrêts sur images

Les travaux du Boulevard Urbain Ouest se poursuivent et le tronçon 1B, débuté le 1^{er} septembre dernier, a été ouvert à la circulation à la fin du mois de mars. Il permet désormais de relier le giratoire de la route de la Vitarelle à la route de Lamothe. Une fois terminé, le BUO reliera l'échangeur autoroutier d'Aussonne à celui de Parages (Sud de Montauban) et à la future gare LGV. D'une longueur de 15 km, il contournera la Ville par l'Ouest et répondra aux besoins de mobilité en proposant une nouvelle liaison entre lieux d'habitation et zone d'emploi tout en facilitant le trafic en périphérie de l'agglomération et en redonnant de l'oxygène au centre-ville.

02

La 19^e édition de la Journée nationale de l'audition s'est déroulée le 10 mars dernier sur le thème « Un monde bruyant... et nos oreilles dans tout ça ? ». La ville de Montauban s'est associée à cette action de prévention en mettant en place un stand d'information au Bureau Information Jeunesse de la Roseraie. Etaient présents sur ce stand un audioprothésiste de la société Audiozen, des représentants du service communal d'hygiène et de santé et de la Police Municipale qui ont répondu aux questions des visiteurs et distribué plaquettes informatives et bouchons d'oreille.

03

Organisée le 11 mars par le Montauban Natation 82 avec le soutien de la Ville et du Grand Montauban, la 9^e édition de la Nuit de l'eau à Ingréo qui propose défis, baptêmes de plongée, animations diverses, fil rouge et exposition, a permis de récolter 3 000 € au profit de l'Unicef.

04

Brigitte Barèges, Maire de Montauban, accompagnée de nombreux élus de son Conseil Municipal, s'est recueillie mardi 15 mars devant la stèle qui avait été érigée à son initiative, suite aux attentats perpétrés contre 3 militaires du 17^e RGP par Mohamed Merah. Deux des militaires avaient perdu tragiquement la vie, Abel Chennouf et Mohamed Legouad, tandis que Loïc Liber, gravement blessé, est resté tétraplégique. Dans le respect et la discrétion, une gerbe a été déposée suivie d'un long moment de silence et de recueillement.



Le tronçon 1B du Boulevard Urbain Ouest est ouvert à la circulation

02



Monique Valat, Georges Darul, Marie-Claude Berly et Clarisse Heulland, élus de la Ville, en visite sur le stand.

03



Les élus Jean-François Garrigues et Aurore Kothé entourés de nombreux enfants qui ont participé à la Nuit de l'eau

04



Recueillement de Brigitte Barèges, Maire de Montauban et des élus devant la stèle en mémoire des victimes de Mohamed Merah



Le 4 mars, les Journées Olymppe de Gouges se sont ouvertes en présence de Brigitte Barèges, Maire de Montauban, Alain Crivella, Adjoint au Maire délégué à la Culture et François-Henri Soulié, Directeur artistique. L'occasion d'une rétrospective sur 10 ans de rencontres qui ont placé la femme au cœur des préoccupations en révélant de beaux projets comme « Je suis Elles », pièce de théâtre jouée pour l'occasion et récompensée l'an dernier par l'attribution de la Bourse Olymppe de Gouges.

JOURNÉES OLYMPE DE GOUGES : 10 ANS D'ENGAGEMENT !

10 ans ! L'âge de la transition pour les Journées Olymppe de Gouges portées par la ville de Montauban. L'édition 2016 portant le nom de la plus célèbre de nos concitoyennes, s'est déroulée du 4 au 7 mars avec l'ambition de rendre une nouvelle fois hommage aux femmes qui ont fait le souhait d'un monde plus juste, plus fraternel, plus ouvert aux possibles de l'imaginaire.

Théâtre, cinéma, littérature, musique, danse. Durant 4 jours, divers rendez-vous ont accueilli un public conquis, soit plus de 900 entrées. Les spectateurs ont découvert ou redécouvert ces femmes, connues et anonymes, qui ont voué leur œuvre à défendre les Droits de la Femme et de la Citoyenne tels que les revendiquait Olymppe de Gouges.



La symphonie des doux leurres. Un beau moment mêlant théâtre et chant offert par les élèves du collège Olymppe de Gouges, dignes héritiers de la rédactrice des Droits de la Femme dont les articles ont inspiré cette création mettant en scène extraits de textes, de chansons et d'articles sur la condition féminine.



La soirée d'inauguration s'est déroulée en présence de plus de 230 personnes et en musique avec la classe de percussions traditionnelles (Gwo-ka - voir p18) du Conservatoire de Montauban.



Les Journées Olymppe de Gouges ont été l'occasion de découvrir une version clownesque d'Antigone par la compagnie Pochéros.

DÉFIS SPORTIFS ET CULTURELS LORS DU MINI-RAID

Sportif et culturel, le mini-raid est devenu un rendez-vous incontournable pour les ados du territoire montalbanais. Cette manifestation qui se déroule pendant les vacances de printemps permet aux **12-17 ans** de se rencontrer autour d'activités sportives et culturelles au cours de **3 journées de « compétition »** mais aussi de découvrir les dispositifs mis en place par la collectivité à destination des jeunes.

Cette année, le mini-raid revient **du mardi 19 au jeudi 21 avril**. Trente équipes de 6, soit 180 jeunes sont attendus pour se confronter lors de défis autour d'activités variées : graff, jeux d'équilibre, speed-ball, lutte, boxe, sculpture, tyrolienne, tir à l'arc, rugby flag, badminton, vhole ball, fléchettes, aïkido, kin ball, tennis ou encore basket. Les activités, proposées par les animateurs de la Ville et les associations montalbanaises, se feront sur trois espaces distincts : esplanade des Fontaines, Port canal et stade Georges Pompidou.

Les inscriptions se font par équipe (6 personnes) à l'accueil du centre de loisirs du Ramiérou jusqu'au vendredi 8 avril.

+ d'infos : 05 63 91 78 20



Édition 2015 du mini-raid

1^{ER} PRIX DE L'ÉCOLE FLEURIE POUR LÉO FERRÉ



Les élèves de Léo Ferré devant leur jardin

L'école Léo Ferré vient de recevoir une distinction nationale ! Le 23 mars, une petite délégation composée de Sylvie Boisgerault, enseignante, de Valérie Gaba, Présidente de l'association des parents d'élèves et de deux élèves de CE2, a été reçue à Paris par la Ministre de l'Éducation Nationale afin de se voir décerner le **1^{er} prix du concours des écoles fleuries**.

Brigitte Barèges, Maire de Montauban et Aurore Kothé, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires, ont fait le choix de débloquer une subvention exceptionnelle pour contribuer au financement du voyage jusqu'à Paris. La Ville félicite la belle initiative de cette école construite avec le soutien du service Espaces Naturels.

L'école montalbanaise est distinguée suite à la réalisation d'un travail de longue haleine. L'histoire débute en 2013, lorsque Sylvie Boisgerault initie un jardin d'école avec la volonté de faire de « l'éducation autrement. La réalisation de ce jardin m'a permis de

travailler les maths ou les sciences avec mes élèves de CP et CE1. L'enseignement est vivant et les élèves en difficulté s'y retrouvent ».



LE JARDIN PERMET D'ENSEIGNER AUTREMENT



En parallèle, avec la contribution du **SIRTOMAD**, l'école installe un composteur et organise des ateliers autour des produits locaux et de saison et du gaspillage alimentaire. L'année scolaire se termine en beauté avec l'attribution d'un 1^{er} prix au concours départemental des écoles fleuries organisé par l'Office de coopération à l'école. L'année suivante, le projet se développe dans le cadre d'un partenariat avec le lycée agricole. « Nous avons mis en place des ateliers autour du jardin, des plantes aromatiques et des fleurs comestibles. Nous avons aussi initié un partenariat avec les **Blouses Roses** permettant de créer un lien intergénérationnel, de l'enfant aux personnes âgées », raconte Sylvie Boisgerault. La manifestation **Ecol'Ô Naturel**, soutenue par la Ville, voit également le jour proposant au public des ateliers, expositions et conférences autour du jardin et de l'écologie.

Toutes ces activités, consignées dans un livre, permettent à l'école d'être de nouveau distinguée au niveau départemental. « Notre dossier a été envoyé à Paris pour faire partie d'une sélection nationale en octobre dernier ». La suite : **un premier prix national !** Au-delà de cette distinction, l'enseignante se félicite de constater une réelle prise de conscience chez ses élèves ainsi qu'une ouverture d'esprit vers d'autres horizons. Désormais, l'école prépare la labellisation Eco-Ecole ainsi que la 2^e édition d'Ecol'Ô Naturel qui se déroulera le 9 avril. ■

LA FEMME CÉLÉBRÉE À LA COMÈTE !

Comme depuis 8 ans, dans le cadre de la **journée internationale des Femmes**, le centre social La Comète, en partenariat avec le Planning familial, le CIDFF 82 (centre d'information sur les droits des femmes et des familles), le Pont des savoirs, Inservest et Hair style conseil, a organisé mardi 8 mars une rencontre avec les femmes fréquentant le centre social. Cette journée a accueilli **130 femmes** qui se sont retrouvées et ont pu échanger, notamment lors d'un débat animé par le CIDFF et le planning familial suite à la projection du film « Les femmes du bus 678 » de Mohamed Diab portant sur la condition féminine et mettant en valeur le combat de femmes contre une société basée sur la suprématie de l'homme.

Les participantes ont ensuite pu assister au défilé organisé par les associations **Inservest** et **Hair style conseil**, associations d'utilité sociale plaçant la femme au cœur des préoccupations, avant de partager un goûter confectionné par les participantes. Cette journée a permis de compléter l'action quotidienne du centre social et de ses partenaires visant à une autonomisation des femmes. Car, comme le rappelle **Laurence Pagès**, Adjointe au Maire déléguée à la politique sociale et politique de la Ville, « l'égalité entre les femmes et les hommes reste un travail de dentelle sur lequel une vigilance toute particulière doit être apportée au quotidien par chacun d'entre nous. » ■



Laurence Pagès, Adjointe au Maire déléguée à la politique sociale, en présence des participantes de cette journée

UN CENTRE SOCIAL, C'EST :

- 1 lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle
- 1 lieu qui propose des activités ou services à finalité sociale, éducative, culturelle et qui oriente vers les associations ressources

Ses objectifs sont :

- rompre l'isolement
- prévenir et réduire les exclusions
- renforcer la solidarité

+ d'infos : **La Comète : 05 63 91 57 21, 580 rue F. Mauriac**

BUFFET DANSANT AU PROFIT DE L'APAS 82



L'équipe de l'APAS 82

L'Association Promotion Autonomie et Santé 82 (APAS 82), gestionnaire de l'accueil de jour « L'Oustal du Clos Maury » à Montauban accueille, du lundi au samedi, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de pathologies apparentées.

L'APAS 82 organise, en partenariat avec la ville de Montauban, un buffet dansant, animé par Phil Fasan, le 14 avril 2016, à partir de 19h30, au Marché gare. Les bénéfices de cette soirée permettront l'aide à l'achat d'un véhicule suite au cambriolage

du 20 janvier dernier. Au cours de la soirée un véhicule sera remis officiellement à l'association par la Ville.

En effet, l'association a subi un préjudice important : ordinateurs, vidéoprojecteur et 3 véhicules servant aux transports des personnes ont, en autres, été dérobés. L'APAS 82 a donc dû trouver des solutions alternatives pour continuer à fonctionner, notamment grâce au soutien de partenaires comme la ville de Montauban, l'association Montauban Services ou la Croix rouge Française. Cette soirée sera aussi l'occasion de découvrir les services de l'APAS 82.

Unique sur la Ville, l'accueil de jour permet aux personnes de bénéficier d'un accompagnement adapté à leur pathologie en termes de socialisation et de maintien de leurs capacités cognitives et physiques. Cette solution, intermédiaire entre le domicile et l'EHPAD, permet de rompre l'isolement des personnes malades tout en soulageant les familles. ■

Entrée du buffet dansant : 25 €

+ d'infos :

APAS 82 : 05 63 32 71 80 ou contact@apas82.fr - www.apas82.fr

AGENDA PÔLE SENIORS

■ JOURNÉE À ARCACHON

Sortie touristique prévue le jeudi 2 juin.

Inscriptions au Pôle Seniors.

Tarif : 60 €

■ BAL DE L'ÉTÉ

Le dernier bal de la saison aura lieu mercredi 25 mai de 14h à 17h30 au Marché Gare.

À cette occasion, les cinq musiciens de l'orchestre d'Yvan Louis vous feront danser.

Vente des billets au Pôle Seniors à partir du lundi 11 avril. Tarifs : 8 € sur présentation de la carte seniors et 10 € pour les seniors hors Grand Montauban.

Pôle Seniors : 285, avenue du Père Leonid Chrol – 05 63 63 93 92



BRÈVES ÉCO

LE 1^{ER} AVRIL : OUVERTURE DE LECAPITAINE TECHNIC

La société Lecapitaine Technic, filiale d'un groupe français d'envergure européenne, s'est implantée à Montauban Nord le 1^{er} avril. Spécialisée dans les réparations et la vente de véhicules, cette société crée 18 emplois dans le domaine de la mécanique et de la carrosserie.

+ d'infos :
05 63 92 00 47
Recrutement via :
www.grandmontauban.com

PROCHAINES PERMANENCES DE L'APEC

Dans le cadre d'une convention entre l'APEC (Agence pour l'emploi des cadres) et le Grand Montauban, des permanences sont proposées chaque mois.

Les dates à retenir pour le mois d'avril :

■ **Jeudi 14 avril** au service Emploi : présentation des services de l'Apec auprès des cadres actifs ou en recherche d'emploi ainsi que des jeunes diplômés BAC +3.

■ **Jeudi 21 avril** à la pépinière du Grand Montauban : permanence de l'Apec avec en préambule une matinale RH sur le recrutement.

+ d'infos :
05 63 92 00 47
service-emploi@ville-montauban.fr

NOUVELLE CARTE INTERCOMMUNALE : LA DÉCEPTION

C'est le vendredi 18 Mars dernier que l'ensemble des membres de la CDCI (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale) se sont réunis à l'invitation du Préfet Besnard afin de débattre sur la nouvelle carte intercommunale qui a été présentée par l'Etat.

Pas moins de 11 amendements ont été déposés afin de modifier le périmètre initialement prévu. Hélas, très peu d'entre eux ont récolté la majorité nécessaire à la réalisation de leurs vœux. Les nombreux maires, 6 au total, qui avaient tapé à la porte de l'agglomération du Grand Montauban ont été déçus puisque seul l'amendement présenté par Bernard Paillarès pour le rattachement de la commune de Reyniès fut adopté à une large majorité.

Pour Lacourt-Saint-Pierre, Escatalens, Montbartier, Finhan ou encore Barry d'Islemade, la déception est amère. Alors que leurs populations et conseils municipaux respectifs ont exprimé leur volonté d'être rattaché à l'agglomération du Grand Montauban, alors que leurs bassins de vie, les habitudes de circulation ou de consommation de leurs habitants se tournent vers la ville Préfecture, les avis négatifs exprimés par le Préfet lui-même et le vote des membres de la CDCI ont eu raison de leurs espoirs.

C'est au final 10 entités intercommunales au lieu de 16 qui subsisteront en Tarn-et-Garonne ; le Grand

Montauban reste donc limité – à une commune près (entrée de Reyniès) – à son périmètre actuel alors que partout dans la Région Midi-Pyrénées Languedoc Roussillon les agglomérations se sont étendues de 20 jusqu'à 70 communes. Si ce constat affecte les élus qui depuis de longs mois ont travaillé pour faire avancer leurs projets, tous resteront unis et mobilisés pour faire de Montauban et de son agglomération un territoire qui rayonne et ce, malgré des pratiques qu'ils jugent politiques et irrespectueuses. ■

CLAUDE VIGOUROUX, MAIRE DE REYNIÈS : « UN ÉLAN NOUVEAU »



« Pour la commune de Reyniès, cette réunion très attendue était l'aboutissement de 4 années d'espérance et de travail. En effet depuis 2012, puis ensuite en 2013 et 2014 le Conseil municipal de Reyniès, s'était déjà prononcé pour rejoindre le Grand Montauban. Je ne peux que remercier l'ensemble des votants qui grâce à leur engagement et leur discernement permettront aux Reynièsiens de dessiner et de croire en un avenir différent. C'est un élan nouveau qui se dessine pour notre village, élan qui je le regrette n'a pas pu être légitimement à d'autres communes périphériques ». ■

TEMPÊTE : UN LOURD BILAN FINANCIER

La tempête du 31 août 2015 a marqué les esprits de l'ensemble des habitants du territoire. Cet événement climatique d'une envergure sans commune mesure a également laissé des traces sur notre habitat, nos équipements, dans nos campagnes... Heureusement, grâce à la mobilisation de tous, la Ville et l'ensemble du territoire retrouvent petit à petit leur visage.

Au total, ce sont **197 bâtiments publics communaux et intercommunaux qui ont subi des dégâts**. Ces bâtiments sont des lieux de culte, des écoles, des gymnases, des lieux d'accueil culturel... Dès le lendemain de la tempête, les principaux travaux d'urgence avaient été effectués. **Six mois après cet épisode météorologique violent, l'ensemble des travaux de mise hors**



d'eau et de mise en sécurité ont été réalisés.

Toutefois, des travaux de réfection sont en cours de programmation et la collectivité attend encore des visites de bâtiments complémentaires qui doivent être réalisées par les assurances.

À ce jour, la collectivité (Ville, Grand Montauban et Sirtomad) estime que le total des dépenses relatives à ces travaux dans les bâtiments publics est d'un montant de **5,5 millions d'euros**. ■



Consultez le projet sur www.montauban.com une fois l'enquête lancée

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME : PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE !

La ville de Montauban s'est dotée d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) en 2004. Après une première révision en 2010, la Ville doit de nouveau mettre en œuvre la révision de son PLU afin d'être en conformité avec la loi et de mettre ce document en adéquation avec la réalisation de projets structurants pour le territoire comme, par exemple, le Boulevard Urbain Ouest ou la Plaine de jeu du Ramier.

Dans le cadre de la procédure réglementaire, la Ville doit organiser une **Enquête Publique** pour présenter le projet et pour connaître les attentes et les préoccupations des habitants de la commune. Aussi, une **Commission d'enquête** tiendra plusieurs

permanences en Mairie dans le courant du mois d'avril, afin de recueillir les remarques et doléances de chacun au regard du projet de révision du PLU arrêté en décembre dernier par le Conseil municipal. Il pourra aussi répondre aux interrogations et approfondir un sujet particulier. La Commission d'enquête examinera toutes les requêtes et donnera ses conclusions en vue de la validation du PLU. Il est à noter que la Ville anticipant le Grenelle 2 et la loi Alur a du réduire les surfaces ouvertes à l'urbanisation : la superficie des zones à urbaniser depuis 10 ans est passée de 2 800 ha à 915 ha au projet PLU 2016. ■

MAIS QU'EST-CE QU'UN PLU ?

En 2000, le Plan local d'urbanisme remplace le Plan d'occupation des sols. Plus ambitieux, le PLU est un document opérationnel et stratégique. Au-delà du seul droit des sols, il définit le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable.

Cette révision du PLU a pour vocation de permettre un équilibre entre les différents secteurs de la Ville, de respecter l'existant tout en bâtiissant l'avenir, de rechercher un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels.

LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DE CETTE RÉVISION DU PLU :

- Une attention particulière est portée aux espaces boisés et à la préservation de la faune, de la flore, des cours d'eau et donc de la biodiversité grâce à un réajustement des limites de la zone Np (espaces naturels et boisés protégés) en cohérence avec la Trame verte et bleue (la Trame verte et bleue contribue à l'état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau)
- Une extension des espaces agricoles protégés
- La requalification du quartier Villebourbon
- L'aménagement du cœur des hameaux
- La mise en évidence et la préservation du patrimoine bâti et paysager
- La prise en compte de la construction récente des secteurs de Fonneuve, Falguières et Vignarnaud
- La confirmation des zones destinées au développement d'activités économiques au nord et au sud de la ville (Les Prades, Aussonne, Albanord, Albasud)
- La création de zones destinées aux équipements et aux activités de loisirs (Le Ramier et aire de grand passage de La Mole) sur les sites aménagés existants.



DOSSIER SÉCURITÉ ET STATIONNEMENT

À Montauban et depuis 15 ans, la première des libertés c'est la sécurité. C'est elle qui conditionne la qualité de vie de ses concitoyens. C'est ainsi que la Ville travaille quotidiennement à tout mettre en œuvre afin de permettre à chaque Montalbanais de vivre, de se déplacer et de profiter des divers événements organisés en toute quiétude. Pour y parvenir, présence, vigilance et prévention sont de rigueur. Une véritable politique de proximité est mise en place. Car la sécurité est l'affaire de tous.

Une politique qui porte ses fruits puisque les chiffres de la délinquance en centre-ville sont en baisse. Des chiffres confortés par le sentiment d'une majorité de Montalbanais qui qualifient volontiers Montauban de « ville sûre » d'après l'étude commandée par le Grand Montauban à l'institut de sondage BVA en 2015.

Pour contacter la Police Municipale : 05 63 22 12 06 | 05 63 22 12 22



BRIGITTE BARÈGES, MAIRE DE MONTAUBAN : « RENDRE LA VILLE ENCORE PLUS SÛRE ! »



« La sécurité des biens et des personnes est essentielle ! Elle l'est d'autant plus en raison de l'état d'urgence décrété par le Gouvernement depuis les attentats de novembre dernier et alors que nos voisins belges viennent à leur tour de subir les affres du terrorisme. Aussi, l'équipe municipale se doit, à travers ses actes et

ses décisions, de tout mettre en œuvre afin de garantir au quotidien la sécurité des Montalbanais. Cette question de sécurité est au cœur de nos préoccupations.

Dans ce sens, le conseil municipal a voté à l'unanimité, le 2 février dernier, malgré les contraintes budgétaires, le **recrutement de 2 emplois de gardiens de Police Municipale** qui viendront prochainement renforcer les équipes de nuit. Car, **rendre la Ville encore plus sûre passe par le renforcement des effectifs**.

C'est pourquoi, les effectifs de notre Police Municipale sont en constante progression depuis 2003 passant de 10 agents à 72. Cette progression est nécessaire et est à l'image de l'accroissement de la population montalbanaise.



ZOOM SUR L'ORGANISATION DE LA POLICE MUNICIPALE À MONTAUBAN

La Police Municipale assure le bon ordre, la sûreté et la sécurité publique. Elle remplit à la fois des missions de police administrative et de police judiciaire.

Aussi, les policiers municipaux **veillent au respect des arrêtés municipaux**. Ils sont habilités pour **intervenir en cas de regroupement ou de rassemblement dans les halls d'immeuble**. Ils peuvent **verbaliser en cas de non-respect des règles sur la voie publique ou de troubles à l'ordre public**.

Leurs missions sont nombreuses. Parmi elles, l'encadrement et la sécurité extérieure de manifestations comme le Marathon de Montauban, le festival Montauban en Scènes, le triathlon et bien

d'autres, la **surveillance des habitations, des magasins, des zones industrielles et de tout autre point jugé sensible**. « La présence de patrouilles de police municipale est accrue en centre-ville et dans les quartiers mais aussi autour de lieux comme les cimetières lorsqu'on nous signale des vols ou dégradations. Nous nous adaptons en fonction des actes d'incivilité ou du sentiment d'insécurité. Rien n'est figé », assure **Christian Pérez, Adjoint au Maire délégué à la politique municipale de sécurité publique**.



PRÉVENIR ET FORMER LA JEUNESSE MONTALBANAISE !

Danielle Amouroux,
Adjointe de quartier,
déléguée à la sécurité
et à la prévention



Pour Danielle Amouroux, Adjointe de quartier, déléguée à la sécurité et à la prévention, « la sécurité d'une ville passe par l'éducation au respect des règles, par l'apprentissage de la vie sociale et par la formation au comportement citoyen ». La Ville œuvre dans ce sens et

travaille à la **prévention de la délinquance** via un partenariat avec les acteurs sociaux, les associations locales et les citoyens eux-mêmes. Cela passe notamment par la participation de la Police Municipale pour des actions de sensibilisation du public lors de manifestations par exemple liées à la **sécurité routière**. Dans le cadre de la loi sur la sécurité intérieure LOPPSI, le CDDF (**Conseil des Droits et Devoirs des Familles**) a été mis en place. Il s'agit de convoquer les mineurs ayant commis des incivilités et ne faisant pas l'objet de poursuites judiciaires **en compagnie de leurs parents**. À l'issue de l'entretien avec

le Maire, un contrat d'engagement sur la conduite du mineur est signé. Une façon efficace et utile pour très souvent remettre les jeunes dans le droit chemin. Le dernier CDDF s'est tenu en février et le prochain aura lieu le 7 avril.

LA QUESTION DE L'ARMEMENT...

Fin janvier 2015, après les attentats, Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur, annonçait que le gouvernement allait cofinancer l'achat par les communes et intercommunalités de gilets pare-balles pour les policiers municipaux.

À Montauban, tous les agents de Police

LA POLICE MUNICIPALE EST COMPOSÉE DE 72 AGENTS DONT :

- 44 policiers municipaux
- 10 ASVP (agents de surveillance de la voie publique)
- 13 ASVP opérateurs de vidéo-protection
- 5 agents divers (secrétariat, accueil, gestion des gens du voyage)
- 2 chiens de défense

DEUX UNITÉS À VOTRE SERVICE :

L'unité de jour est composée d'un effectif de **18 personnes**. Ses principales missions sont :

- assurer la sécurité autour des **écoles** aux horaires d'arrivée ou de départ des enfants ;
- rondes autour des **établissements scolaires de la Ville** : lycées Bourdelle, Michelet, Capou et Théas, collèges Olympe de Gouges, Ingres, Azaña, Saint-Théodard, Institut Familial ;
- présence au niveau de la plateforme de **bus de la Fobio** et du parc de la Roseraie ;
- interventions sur demande de la population pour des missions liées au **stationnement** gênant, à des troubles ou **incivilités** : tapage, différent conjugal ou de voisinage... **Il faut savoir que la Police Municipale reçoit en moyenne 2 200 appels par mois ce qui représente environ 25 000 appels par an.**

L'unité de nuit est composée d'un effectif de **18 personnes**. Ses principales missions sont :

- présence en **centre-ville**, dans les **zones industrielles** et dans les quartiers pour assurer une surveillance, effectuer des contrôles de personnes et de véhicules, intervenir en cas de regroupement dans les **halls d'immeuble** ;
- interventions sur demande de la population ;
- renfort de la Police Nationale en cas de demande.

Les 2 chiens de défense et leurs **maîtres-chiens** font partie de l'unité de nuit. « Un chien policier est une aide précieuse pour les patrouilles » assure Christian Pérez. En effet, le chien a un effet dissuasif sur les délinquants qui seraient tentés de fuir lors d'un contrôle par exemple. Il est également rassurant pour la population.

Municipale sont armés (sauf ASVP) depuis fin 2002 et équipés de gilets depuis 3 ans. Depuis janvier 2015, les ASVP ont également été équipés de gilets pare-balles.

PARTIEZ EN TOUTE TRANQUILLITÉ, TOUTE L'ANNÉE !

L'opération **tranquillité vacances** consiste pour les particuliers à signaler leur départ de leur domicile sur une période précise. La Police Municipale organise durant cette absence des tournées de surveillance. « Nous alternons avec la Police Nationale », confie Christian Pérez de manière à ce que 3 passages soient effectués dans la

semaine. D'abord réservé aux périodes de vacances, le citoyen peut désormais solliciter le passage de la Police Municipale **à tout moment de l'année**.

VOISINS VIGILANTS, GARDEZ L'ŒIL OUVERT !



LES POLICIERS MUNICIPAUX SONT RÉPARTIS AU SEIN DE 2 UNITÉS QUI TRAVAILLENT DU LUNDI AU DIMANCHE :

- l'unité de jour qui est opérationnelle de 7h à 20h
- l'unité de nuit qui prend le relais de 17h à 3h40
- la vidéo-protection 24h/24 7j/7

PARTENARIAT ENTRE LA POLICE MUNICIPALE ET LA POLICE NATIONALE

La Police Municipale et la Police Nationale collaborent dans le cadre d'une **convention de coordination**. Cette convention est un engagement entre le Maire de Montauban et le Préfet du Tarn-et-Garonne pour une plus grande mutualisation entre les deux services. Ce document, **validé par le Procureur de la République**, définit les moyens qui sont mutualisés : vidéo-protection, radio, chenil, stand de tir, contrôles coordonnés, fourrière, opération tranquillité vacances...

Il concrétise un partenariat fort entre les deux services de police dans un souci d'efficacité maximum au profit des administrés de la commune. Le renouvellement de cette convention sera signé courant avril pour une durée de 3 ans.



Dans le cadre d'une convention signée entre le Préfet, la Police Nationale et la Police Municipale, la Ville a fait le choix de mettre en place le dispositif des « **Voisins Vigilants** ».

Ces citoyens volontaires dans leur quartier contribuent à améliorer la sécurité de notre ville, aux côtés des forces de Polices Municipale et Nationale. Directement reliés avec la Police, ces citoyens sont en charge de prévenir les forces de l'ordre en cas de présence suspecte dans le quartier.

En 2013, la Ville comptait 81 référents. En 2015, ils étaient 171 soit une progression de 106 %.



LA VIDÉO-PROTECTION : UN OUTIL DE PRÉVENTION EFFICACE !

À Montauban, la vidéo-protection a été mise en place au 1^{er} janvier 2007 avec l'installation de 25 caméras. Neuf ans plus tard, la Ville compte **63 caméras HD avec rotation à 360° et vision nocturne**, reliées au centre de supervision urbain et pilotées par **13 opérateurs 24h/24, 365 jours par an**.

Pour Patrick Carballo, Directeur de la Police Municipale, « **ces caméras sont un outil de gestion, de prévention et de dissuasion**. Partout où l'on installe des caméras, on rend le secteur plus sûr. La caméra permet **d'anticiper des événements**. C'est un dispositif qui a pour rôle de détecter les comportements suspects pouvant déboucher sur une infraction ou des actes d'incivilité. Grâce aux images, on rassure les équipes qui partent en intervention, que ce soit la Police Municipale, la Police Nationale ou les Pompiers qui font parfois appel à nous avant d'intervenir. Les opérateurs ayant un regard en direct sur les images peuvent appuyer une demande de renfort si nécessaire. » Ces images servent aussi à élucider des affaires dans le cadre d'enquêtes et procédures judiciaires en transmettant les images enregistrées sur réquisition.

BRIGITTE BARÈGES ET CHRISTIAN PÉREZ REVIENNENT SUR UN DISPOSITIF QUI FAIT SES PRUVES

Pourquoi avoir mis en place la vidéo-protection ?

BB : Nous avons étudié les retours d'expériences d'autres villes comme Chartres et Orléans qui faisaient part d'un réel succès du dispositif dans la lutte contre la délinquance et l'insécurité. Nous avons donc fait le choix d'équiper en priorité le centre-ville de Montauban où les taux de délinquance restaient élevés malgré divers dispositifs déjà mis en place. **Une baisse de 47% de la délinquance a été notée dès l'installation de ces caméras.**

CP : La baisse de la délinquance se confirme avec les années. Elle continue de se vérifier partout où des caméras sont installées.

L'extension de la vidéo-protection a-t-elle des limites à Montauban ?

BB : Nous allons poursuivre l'extension du

maillage mais il n'est pas financièrement possible d'équiper l'ensemble de la ville. Par contre, d'autres dispositifs prennent le relais comme les patrouilles de la Police Municipale, ou les Voisins vigilants.

Vidéo-protection et liberté publique, le débat est ouvert... Quelle est la position de la Ville ?

CP : La vidéo-protection est un dispositif recommandé par le Gouvernement et nous disposons d'ailleurs d'aides du Fonds interministériel de prévention de la délinquance dans ce cadre. Tout est très encadré et nous devons répondre à des critères imposés par la Commission départementale. **Les opérateurs qui sont recrutés ont le statut d'ASVP et sont assermentés par le Procureur de la République. Ils ont un devoir de réserve et de discrétion.** L'accès au centre de

vidéo-protection est également restreint et réglementé. La vidéo est entrée dans l'air du temps. **Les Montalbanais sont nombreux à solliciter l'installation de caméras.**

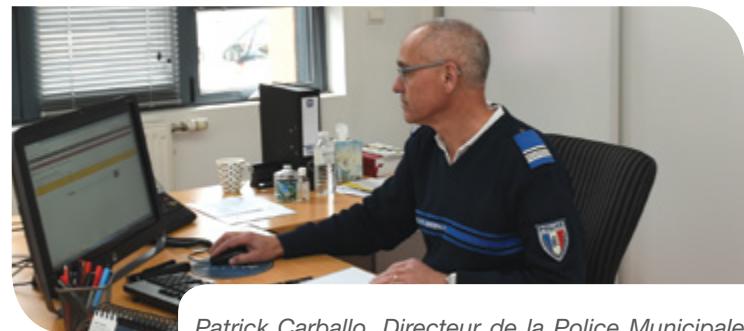
BB : Beaucoup de précautions sont prises dans le cadre de la vidéo-protection. Les angles de vue sont étudiés afin de filmer uniquement la voie publique. Un floutage automatique se met en place sur les parties privatives. **Les images sont conservées sur une période de 15 jours. Elles sont transmises uniquement sur demande d'un officier de police judiciaire dans le cadre d'une enquête.** Seuls les opérateurs de la Police Municipale ont la main sur les caméras. Par convention, après 3h40, les images sont transférées vers le commissariat de la Police Nationale qui a simplement une vision des images.

STATIONNEMENT : APPEL AU CIVISME !

La question du stationnement en ville est toujours complexe. Ce sont les ASVP qui ont en charge de faire respecter les zones en stationnement payant (900 places en centre-ville de Montauban), en zones bleues ou sur les places handicapées (voir encadré).

Depuis le 5 juillet 2015, le décret n°2015-808 relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement, pris par le Conseil d'État, est entré en vigueur. Celui-ci vise à **favoriser la circulation des piétons et vélos**. Il concerne l'arrêt ou le **stationnement « très gênant »** des véhicules dans les voies et sur les arrêts de bus, sur les emplacements réservés aux personnes handicapées et aux transports de fonds, sur les passages piétons, sur les voies vertes et pistes cyclables, à proximité des signaux lumineux et des panneaux de signalisation, au droit des bouches d'incendie et sur les trottoirs. Tout automobiliste qui stationne sur un de ces emplacements est désormais passible d'**une amende de 135 €** (contre 35 € précédemment). Dans le cadre de ce nouveau décret, la Ville, dans un souci de prévention, lance une **campagne de sensibilisation** auprès des automobilistes montalbanais appelant au civisme, à la vigilance

et au respect face à ces stationnements pouvant occasionner un danger pour les cyclistes et piétons obligés de quitter la piste cyclable ou le trottoir pour éviter le véhicule à l'arrêt. **Patrick Carballo, Directeur de la Police Municipale**, rappelle : « Nous ne sommes pas là pour verbaliser systématiquement. Nous appelons nos agents à faire preuve de discernement. » Toutefois, si le discernement est de rigueur, le respect des règles est essentiel ! Alors jouons-là collectif !



Patrick Carballo, Directeur de la Police Municipale

STATIONNEMENT GRATUIT POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES !

Suite à la loi 2015-300 du 18 mars 2015, les règles du stationnement pour les personnes handicapées titulaires de la carte d'handicapé délivrée en application de l'article L. 241-3-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles a changé. Le stationnement des personnes titulaires de cette carte est désormais gratuit sur l'ensemble des places de stationnement ouvertes au public, y compris les places payantes. Toutefois, une attention particulière est portée sur la rotation des véhicules sur ces emplacements.



LE SAMBO BRILLE À MONTAUBAN !

Les samboïstes de la Vaillante Olympique Montalbanaise n'en finissent plus d'accumuler les titres. Le 20 février dernier, 19 athlètes du club étaient engagés lors du championnat de France qui se déroulait à Rocbaron dans le Var. La moisson est impressionnante : **16 médailles dont 8 en or, 3 en argent et 5 en bronze.**

A souligner, la très belle performance de Chloé Montillet qui remporte le titre de championne de France senior – de 52 kg alors qu'elle était surclassée pour se tester. Comme Fabien Cerutti, elle peut compter sur une possible sélection en équipe de France ! Rappelons que le sambo est une discipline complète qui mélange judo, aïkido, karaté, boxe et lutte. ■



LES RÉSULTATS DES MONTALBANAIS EN DÉTAIL :

Médailles d'or : Maël Orliac, Louanne Renambot, Yann Couhé, Juluan Meurou, Tony Laurot, Chloé Montillet, Fabien Cerutti, Jean-Laurent Laurestant.

Médailles d'argent : Emy Cerutti, Céleste Leclerc, Damien Paulot

Médailles de bronze : Pierre Perrier, Florian Laborie, Angelina Laurot, Pascal Delcassé, Cédric Dhomps.

MATHILDE SAGNES, VICE-CHAMPIONNE DE FRANCE !



Lors du championnat de France de cross-country qui a eu lieu au Mans le dimanche 6 mars, **Mathilde Sagnes**, licenciée au Montauban Athlétisme et coachée depuis la catégorie cadette par Thierry Pagliai et Franck Monnel, a une nouvelle fois fait preuve de tout son talent. La jeune athlète monte sur la deuxième marche du podium dans la catégorie Espoirs (20-21-22 ans). « **Un résultat haut de gamme** » comme le souligne son président de club **Denis Arcuset** qui ajoute que « Mathilde fait désormais partie des 15 meilleures fondeuses élite de France ». ■

AGENDA SPORTIF :

LE TRAIL ARDUSIEN

Après la 9^e édition du Marathon de Montauban qui s'est déroulée les 2 et 3 avril derniers, la commune de Lamothe-Capdeville attend les sportifs pour le trail arduisen, dimanche 10 avril.

Le départ de cette course de 10 ou 15 km se fera de la salle des fêtes du village à 9h30. Au programme, un parcours mêlant route et sentiers à fort pourcentage aux alentours du village. L'an passé 158 coureurs et 52 marcheurs avaient fait le déplacement pour un moment de convivialité et de sport.

+ d'infos : 06 83 11 62 17 ou www.cabirac.org

LA COURSE DU MUGUET

Rendez-vous traditionnel chaque 1^{er} mai, la course du muguet, organisée par l'amicale Spiridon 82, se déroulera cette année encore sur les chemins de halage le long du canal. Accessible à tous, quel que soit son niveau d'entraînement, cette course conviviale propose deux parcours de 5 et 15 km. Trois distances sont proposées aux enfants : 1, 2 et 3 km. Enfin, les marcheurs sont également les bienvenus avec deux boucles de 3 ou 6 km. Inscriptions sur place.

+ d'infos : 06 48 91 21 96 ou www.amicalepiridon82.com

LE TRIATHLON DE MONTAUBAN

Les 28 et 29 mai, la 2^e édition du triathlon de Montauban promet d'offrir un beau spectacle. Soutenue par la Ville et portée par le comité d'organisation du triathlon de Montauban, cette compétition accueillera près de 850 participants de 8 ans à la catégorie vétéran. **+ d'infos : www.triathlondemontauban.fr**



la fête des voisins

vendredi 27 mai 2016



APPEL À PROJETS, FÊTE DES VOISINS : LA VILLE VOUS ACCOMPAGNE !

S'il est une fête conviviale, c'est bien la fête des voisins. Initiée par l'association « Immeubles en fête », ce moment de partage et de rencontre est l'occasion de renforcer les liens de proximité, de créer une solidarité entre voisins, de développer un sentiment d'appartenance à un même quartier et de se mobiliser contre l'exclusion et l'isolement. Autant de valeurs fidèles à la notion de « bien-vivre ensemble » si chère à la Ville.

L'an passé, une cinquantaine de porteurs de projets ont profité de cette fête nationale pour organiser une manifestation conviviale au sein des différents quartiers montalbanais. Cette année, la Ville propose une

nouvelle fois d'accompagner tous ceux qui souhaiteraient animer leur quartier **vendredi 27 mai 2016 pour la 16^e Fête des Voisins**. Afin de bénéficier d'une aide logistique : conseils, prêt de matériel, arrêtés municipaux pour la fermeture des rues à la circulation... N'hésitez pas à contacter le service de la Vie des Quartiers et à renvoyer la fiche « projet » avant le 29 avril pour bénéficier de cet appui. ■

+ d'infos :

numéro gratuit 0 805 805 810

rubrique vie des quartiers sur www.montauban.com

ou viedesquartiers@ville-montauban.fr

AGENDA DES ASSOCIATIONS DE QUARTIER

ASSOCIATION CARREYRAT-TESCOU

Soirée spectacle
le 8 avril à 21h

VIVRE A FONNEUVE

Journée des retraités
le 10 avril à 12h

ASSOCIATION QUARTIER 13

Soirée repas disco
le 23 avril à 19h30 à Gasseras

XXIII^e SALON DE PEINTURES ET SCULPTURES DU CARREYRAT

Pour sa 23^e édition, le salon de peintures et sculptures organisé par la Fédération associative Carreyrat-Tescou se tiendra du **28 avril au 1^{er} mai 2016**. Ce rendez-vous est l'occasion d'admirer quelque 300 œuvres d'artistes venus du Grand Sud-Ouest. La salle des fêtes du quartier se transforme en une grande galerie au sein de laquelle un public amateur ou averti peut profiter de créations originales : aquarelles, pastels, huiles, fusains, collages côtoieront le fer, la terre, le verre...

Vernissage le vendredi 29 avril à 19h. Ateliers dessins d'enfants le samedi 30 avril de 14h30 à 17h. Démonstrations le dimanche 1^{er} mai à partir de 14h30. ■

Ouverture du salon de 10h à 19h. Entrée libre.

I travaux

CARTE DES TRAVAUX

■ Travaux en cours

■ Travaux achevés

ÉCOLE MATERNELLE BIRAC

Travaux d'extension

Travaux en cours jusqu'en août 2016

BOULODROME DU MARCHÉ GARE

Travaux de réaménagement – phase 1

Travaux en cours jusqu'en avril 2016

RUES LÉON DE MALEVILLE ET DE LA COMÉDIE

Rénovation de la voirie et embellissement

Travaux en cours jusqu'en avril 2016

BOULEVARD URBAIN OUEST TRONÇON 1B

Travaux de voirie

Travaux terminés fin mars 2016

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Construction d'une aire de stockage pour les agrégats

Travaux terminés fin mars 2016

ÉCOLE JULES GUESDE

Création d'un local poubelle

Travaux en cours jusqu'en mai 2016

SALLE DES FÊTES DE GASSERAS

Construction d'un auvent

Travaux en cours jusqu'en avril 2016

ESCALIER EXTÉRIEUR DU MUSÉE INGRES

Renforcement et reprise du système d'évacuation
des eaux pluviales

Travaux en cours jusqu'en juin 2016

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU

ASSAINISSEMENT :

- Travaux d'extension du réseau assainissement Impasse des Tamaris – terminés
- Travaux de renouvellement du réseau assainissement et eau potable rue Ferdinand Buisson – terminés
- Travaux de renouvellement du réseau d'eaux pluviales boulevard Edouard Herriot – terminés
- Travaux de renouvellement du réseau d'eaux pluviales au jardin des Plantes – terminés
- Travaux de reprise des tampons d'assainissement sur le parcours du Tour de France – travaux courant avril.

PÔLE PETITE ENFANCE

Aménagement d'un établissement
d'accueil de jeunes enfants

Travaux en cours jusqu'en août 2016



NOUVELLE VIE POUR L'ESCALIER EXTÉRIEUR DU MUSÉE INGRES !

Les travaux de l'escalier extérieur du musée Ingres se poursuivent. Un vrai travail de fourmis est en œuvre avec la pose de nouvelles marches, briquette par briquette. Le nouvel escalier devrait être terminé pour le mois de juin et la saison touristique. Ces travaux de rénovation étaient nécessaires au droit des fondations et du mur d'échiffre pour pallier aux tassements différentiels existants. La gestion des eaux pluviales a également été traitée.

Coût des travaux : 260 000 € TTC



REQUALIFICATION DU CŒUR DE VILLE... SUITE

Le Grand Montauban vient de lancer les démarches préalables au réaménagement urbain de la place Roosevelt, de l'allée de l'Empereur, de la place Foch, de la rue Notre Dame et de l'allée Mortarieu, soit une **superficie de 25 000 m²**. Cette requalification mettra en valeur l'espace public et permettra de retrouver l'art dans la Ville, son histoire et son identité. Elle a pour objectif une meilleure prise en compte et valorisation du végétal grâce à un traitement paysagers des carrefours, une mise en valeur des équipements publics et des monuments tout en sécurisant les piétons et enfin une amélioration de l'intégration des déplacements, des transports et du stationnement en centre-ville. Un concours restreint d'architecture et d'ingénierie est en cours et permettra de sélectionner 4 candidats qui présenteront ensuite un projet complet.

Coût des travaux : 88 000 € TTC



EXTENSION DU COLUMBARIUM

Au cours du mois d'avril, les travaux du Jardin du Souvenir, aux abords du Crématorium s'achèveront. Ces travaux ont consisté en une extension du columbarium face à la demande des Montalbanais. La réalisation de joints de dalles de sol, la pose et le raccordement des luminaires en sol, l'enduit du muret, la pose des portes et la reprise de l'engazonnement seront réalisés d'ici la fin du mois.

Coût des travaux : 72 000 € TTC

EDMONY CRATÈRE, AMBASSADEUR DU GWO-KA !

Edmony Cratère, professeur au Conservatoire de musique et de danse de Montauban, pratique et enseigne un instrument peu connu du grand public, classé en novembre 2014 au patrimoine immatériel culturel de l'Humanité par l'UNESCO : le tambour guadeloupéen Gwo-ka ! **RENCONTRE :**



Pouvez-vous nous définir ce qu'est le Gwo-ka ?

Le tambour Gwo-ka est né au XVII^e siècle. Au-delà d'une musique, le Gwo-ka est un état d'esprit, en quelque sorte l'âme du peuple guadeloupéen. Tout débute à l'époque de l'esclavage. Les esclaves africains, coupés de leur culture, ont eu l'idée d'utiliser les tonneaux servant à conserver la nourriture sur les bateaux comme instruments de musique. Cette musique riche est devenue très populaire en Guadeloupe, notamment auprès de la population des campagnes, au même titre que le Blues en Amérique.

Qu'est-ce qui fait la spécificité de ce tambour ?

C'est un tambour qui a une sonorité bien à lui, qui possède une vraie identité. Et puis, on n'en joue pas de la même manière que d'une autre percussion. La pratique a beaucoup évolué au fil du temps. C'est ce qui fait sa spécificité et qui a amené à la reconnaissance par l'UNESCO.

Comment s'est développé le Gwo-ka ?

A partir de la génération du grand chanteur de Gwo-ka, Guy Konket, la musique s'est adressée aux gens de la ville. Des musiciens américains sont même venus en Guadeloupe pour s'en imprégner et la transmettre à travers le monde.

Comment avez-vous découvert cet instrument et cette culture ?

Je l'ai découvert très jeune en Guadeloupe. En réalité, il était difficile d'échapper à cette culture très vivante qui a traversé le temps. Plusieurs groupes ont participé au développement du Gwo-ka. Dans les années 1970, j'ai moi-même fait partie d'un de ces groupes et enregistré deux albums. Plus tard, je suis arrivé en métropole. J'ai passé un diplôme d'État au Conservatoire de Lyon. Puis, j'ai rencontré Jean-Marc Andrieu, Directeur du Conservatoire de Montauban. Le courant est tout de suite passé. Nous avons décidé d'ouvrir une classe de percussions traditionnelles à Montauban en 1999. Le Conservatoire est l'un des rares en France à proposer l'enseignement du Gwo-ka. Ma classe compte actuellement une trentaine d'élèves. Pour moi, enseigner à Montauban est d'autant plus symbolique qu'il s'agit de la patrie d'Olympe de Gouges, l'une des premières femmes à avoir dénoncé l'esclavage dans sa pièce « Zamor et Mirza ».

Vous avez contribué à la reconnaissance de cet instrument et de la culture Gwo-ka...

Oui. Notamment grâce à l'écriture d'un conte musical intitulé « Tanbou ». Au départ, il s'agissait de raconter l'histoire de cette culture à mes enfants. Et puis, ce conte a été publié aux éditions du Seuil en 2000 sous forme de livre CD. Il a été récompensé en 2001 par le prix Octogone remis au Sénat et en 2003 par le prix francophone de l'Education Nationale remis à Abidjan en Côte d'Ivoire. Il a permis à pas mal de personnes de faire connaissance avec cette culture puisque le conte a été joué à travers le monde.

Pour vous, que représente ce classement par l'UNESCO ?

Le Gwo-ka rythme la vie. Il a fallu mener un vrai combat pour que cette culture défavorisée soit reconnue. C'est une belle récompense. ■

UNE RENCONTRE AUTOUR DU GWO-KA À MONTAUBAN LE 7 AVRIL !

Le 7 avril à 18h30 à la médiathèque Mémo se déroulera une rencontre autour du Gwo-ka en présence de Félix Cotellon, avocat guadeloupéen qui a porté le dossier du Gwo-ka vers la reconnaissance au Patrimoine immatériel culturel de l'Humanité de l'UNESCO et de Myriam Cottias, présidente du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage. Edmony Krater présentera pour l'occasion son livre CD « Tanbou ». Le conte musical sera joué par le Conservatoire de Montauban après une projection de film en avant-première. ■



Edmony Cratère, professeur de Gwo-ka
au Conservatoire de Montauban



TOUR DE FRANCE À MONTAUBAN : LE COMPTE À REBOURS EST LANCÉ !

À 100 jours de l'arrivée de la 6^e étape du Tour de France sur le Cours Foucault le 7 juillet prochain, la Ville a lancé symboliquement le chrono avec l'installation, place Pénélope, d'un compte à rebours. Comme son nom l'indique il décomptera les jours qui nous séparent de cet événement phare ! Ce compteur, prêté par la mairie de Rodez qui a accueilli le Tour l'été dernier, a été déclenché mercredi 30 mars dernier par Brigitte Barèges, Maire de Montauban et Bernard Pécou, Adjoint au Maire délégué au Sport en présence de la commission Sport et Culture du Conseil municipal des Jeunes. ■

« GAME OF DRONES ! » IS COMING...



« Game of Drones ! » C'est le nom du premier salon du drone étudiant de France qui se déroulera à Montauban, à la **Maison du Peuple**, le **dimanche 17 avril**. Organisé par 6 étudiants de l'école de commerce Toulouse Business School, cette manifestation a pour objectif de faire découvrir les évolutions réalisées et à venir de cette technologie, dans des domaines variés (loisir, milieu professionnel, défense et sécurité).

S'adressant aux professionnels comme aux particuliers, cet événement sera l'occasion d'échanges avec les acteurs de cette technologie. Une journée que les jeunes organisateurs souhaitent riche en découvertes ! ■

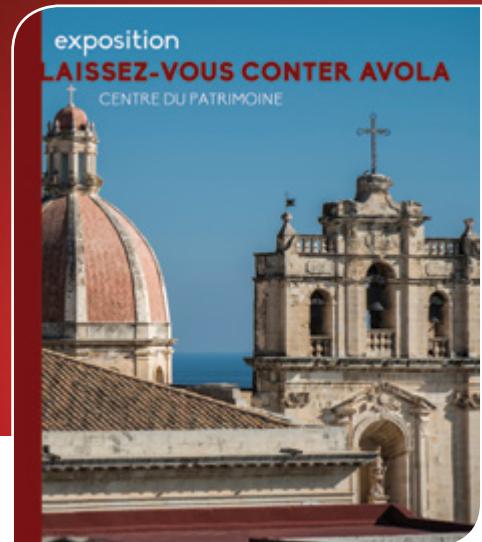
COLLOQUE AUTOUR DE LA LAÏCITÉ LE 13 AVRIL

L'Institut Maurice Hauriou, laboratoire de recherche de droit est aussi un soutien documentaire et d'aide à la recherche pour les étudiants en Masters de l'Université Toulouse Capitole. Il organise notamment des journées d'étude, des conférences et colloques. C'est dans ce cadre que Hiam Mouannes, Maître de conférence et Vice-présidente de l'Université de Toulouse Capitole propose, avec le soutien de plusieurs institutions dont la Ville de Montauban, la **5^e édition du colloque sur « le sens de la laïcité : le vrai défi de la démocratie », mercredi 13 avril prochain dès 9h au Centre universitaire de Montauban**. Cette journée sera l'occasion d'échanger et de débattre sur la **notion de religion en droit** et notamment autour de questions comme « Quel est le poids des dogmes religieux dans la vie intime de certains citoyens-fidèles ? Comment se fait-il que l'appartenance religieuse devient, pour certains citoyens français, une identité propre prévalant l'adhésion à la Nation française ? Où-est-ce et dans quels domaines la République française a loupé le coche ? ... » ■

+ d'infos : 05 67 63 38 95 ou karene.just@ut-capitole.fr



Hiam Mouannes porte ce colloque autour de la laïcité



LAISSEZ-VOUS CONTER AVOLA

Le centre du patrimoine vous propose, **du 12 avril au 18 septembre**, de partir en voyage sans quitter Montauban. Dans le cadre de la programmation culturelle « Italia, ti amo », découvrez la ville sicilienne d'Avola, jumelée avec Montauban depuis 2015. Reconstruite entre la mer ionienne et les monts Hybléens après le tremblement de terre de 1693, Avola s'étire dans la plaine autour d'un rare plan hexagonal percé de 5 grandes places destinées à servir de refuge en cas de séisme. Cité aux églises baroques, la ville jouit d'une situation climatique exceptionnelle qui a permis le développement d'une agriculture prospère fondée sur l'exploitation du vin et des amandes, la célèbre Pizutta Avola. Depuis la plage du Lido et les ruines de l'ancienne usine de thon, en passant par la Piazza Grande, véritable poumon de la cité, jusqu'aux hauteurs d'Avola Antica, cette exposition propose une découverte de la ville, en compagnie de quelques-uns de ses habitants, fiers et accueillants représentants de la culture sicilienne.

Entrée libre

Renseignements :

05 63 63 03 50

www.centredupatrimoine.montauban.com

VIRGINIE HOCQ SUR LE FIL...

L'humoriste belge n'a pas fini de faire rire. Après le succès de « Pas d'inquiétude », dans son dernier spectacle « Sur le fil » mis en scène par Isabelle Nanty, Virginie Hocq présente toute une panoplie de personnages déjantés, déséquilibrés ou même paumés passant d'une hôtesse de l'air en fin de vol et complètement alcoolique, à un mannequin pour paquets de cigarettes ou une bourgeoise prête à tout pour récupérer son mari... Elle se retrouve plus que jamais sur le fil de la vie et des choix qu'elle aurait pu faire.

Passée par le café-théâtre, premier prix du Conservatoire royal de Bruxelles, Virginie Hocq est aujourd'hui au sommet de son art et propose un univers bien à elle, dans le monde du rire grinçant, du rire léger... tout en équilibre... sur le fil ! À découvrir et apprécier **le dimanche 10 avril à 17h à Eurythmie.**

Informations/réservations :

05 63 21 12 40

www.theatre.montauban.com

www.ticketmaster.fr



RDV DE LA MÉMO PATRIMOINE

Pendant les vacances de printemps, profitez des Rendez-vous de la Mémo Patrimoine au Pôle Mémoire, boulevard Edouard Herriot. À cette occasion, les enfants et les parents partiront à la découverte des trésors du patrimoine sur le thème du bestiaire !

Mercredi 27 avril à 15h, les 8-12 ans découvriront le patrimoine autrement en explorant les trésors des réserves de la Mémo Patrimoine. On prête des qualités différentes à un lion, un singe ou un serpent. A chacun sont associés des pouvoirs, des défauts et quelques histoires. A travers un jeu de piste animalier, les enfants plongeront dans un imaginaire ancien, lourd de symboles, sans perdre leurs plumes !

Jeudi 28 avril à 18h, adolescents et adultes se plongeront dans l'imaginaire des époques médiévales et modernes pour décrypter les représentations des animaux dans les livres anciens.

Gratuit sur inscription

au 05 63 91 88 00

ou.memo@ville-montauban.fr

Rendez-vous au Pôle Mémoire

Espace Antonin Perbosc

2 boulevard E. Herriot

NOS ÉVÉNEMENTS

LES PHOTOS DE JOHANNA CAVEL

Exposition
Maison du Crieur
Du 05/04 au 23/04

MÉMORIA, NOTRE HISTOIRE ITALIENNE

Visite guidée de l'exposition
Pôle Mémoire
06/04 à 15h
Italia, ti amo !



1^{ER} ANNIVERSAIRE DE L'INSCRIPTION DU GWO-KA À L'UNESCO

Conférence et spectacle musical
Médiathèque Mémo
07/04 à 18h30

LECTURES (Z)ÉLECTRONIQUES

Musique/Poésie
Médiathèque Mémo
09/04 de 13h30 à 18h

DE LA PHOTOGRAPHIE ANCIENNE

Avec G. Noel, en partenariat avec Baux Livres
Maison du Crieur
09/04 de 14h à 18h

HÔTELS PARTICULIERS

Visite guidée
Départ de l'Office de Tourisme
09/04 à 15h

CAROLINE VIGNEAUX

QUITTE LA ROBE
Humour
Théâtre Olympe de Gouges
09/04 à 20h30

L'OPÉRA ROMANTIQUE ITALIEN

Conférence de V. Civano
avec les élèves du Conservatoire
Théâtre Olympe de Gouges
11/04 à 18h
Italia, ti amo !



TUTTI ALL' OPERA

Opéra
Théâtre Olympe de Gouges
12/04 à 20h30
Italia, ti amo !



STAGE THÉÂTRE D'OMBRES

Pour les 8 – 12 ans
Musée Ingres
19/04 et 20/04 (de 10h à 12h et de 14h à 16h30)

LES TOUCHE-À-TOUT

Ateliers pour les 4-6 ans
Centre social La Comète
19/04 et 28/04 à 15h

LA PIE VOLEUSE

Film d'animation à partir de 4 ans
Médiathèque Mémo
23/04 à 10h30

LES COLLECTIONS DU MUSÉE INGRES

Visite guidée
Musée Ingres
23/04 et 27/04 à 15h

LES AUTRES ÉVÉNEMENTS

DES BEAUX ARTS AUX ARTS CRÉATION

Maison de la culture
Du 05 au 23/04

L'AFFAIRE CHAMPOLLION

Conférence de l'UTAM
Ancien Collège
07/04 à 15h30

L'ART DES GROTTES PRÉHISTORIQUES

Conférence par E. Ladier
Espace Bourdelle Sculpture
08/04 à 18h30

DÉCOUVERTE DE LA POTERIE

Atelier Entre Terre et Feu (17 pl. Nationale)
09/04 et 10/04 (de 10h à 17h)

FLÛTE DE PAN ET ORGUE

Danses, Renaissance et Musique Baroque
Par les Amis de l'Orgue de Montauban
Cathédrale de Montauban
09/04 à 20h45

FREDO L'ÉCOLO

Théâtre de l'Embellie
10/04 à 17h

CINÉMAS RUSSES

Selection de films russes
Cap Cinéma le Paris
Du 13/04 au 19/04

L'AGORA COMIQUE

Humour par Marc Engammare
Salle des fêtes de Falguières
15/04 à 21h

INNA MODJA + AINAMATY

Concert
Le Rio Grande
22/04 à 20h30

L'HUMOUR SANS LIMITES

Maison de retraite protestante
Par la troupe de l'Embellie
et le Lions Club Montauban Doyen
22/04 à 20h30

BARCELONE AMSTERDAM

Théâtre
Espace culturel le VO
22/04 et 23/04 à 21h

RYTHMES, CHANTS

ET DANSES D'AFRIQUE
Spectacle musical
Théâtre de l'Embellie
23/04 à 21h

STAGE SCULPTURE JEUNESSE

Sur le thème du fantastique
Espace Bourdelle Sculpture
Du 25/04 au 29/04 (de 10h à 12h)

CONFÉRENCE DE LA SMERP

Les Rapin,
un lignage protestant du XVI^e au XIX^e siècle
Ancien Collège
27/04 à 17h

DES COUPLES MYTHIQUES

Conférence par A. Chabrol-Vacquier
Ancien Collège
02/05 à 17h

DON DE SOI

OUVERTURE

DU CENTRE RESSOURCE

Un autre regard sur le cancer
Mieux-être et accompagnement thérapeutique
www.centre-ressource-montauban.org
06 38 05 10 68
01/04

1 infos pratiques

À NOTER

Retrouvez votre Ville sur :

www.montauban.com et sur 

Agenda, projets, sorties, démarches administratives, services municipaux

WEB TV

Grâce à la Web TV, retrouvez toute l'actualité de la Ville en image !

Agenda de la semaine, messages et reportages sont en ligne en vidéo sur www.montauban.com et sur 

VOUS AVEZ LA PAROLE

Dialoguez avec Mme le Maire.

Par voie postale : Mme le Maire de Montauban - Service communication 9 rue de l'Hôtel de Ville - 82000 Montauban
Par courriel: webmaster@ville-montauban.fr

JOURNAL «MA VILLE»

Le journal est aussi accessible pour les malvoyants.

Enregistré par la bibliothèque sonore, il est disponible gratuitement sur demande au : 05 63 63 89 42 ou par mail donneursdevoix82@orange.fr

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas le journal municipal ?

Demandez-le au 05 63 22 12 00



RECENSEMENT DES BASSES-COURS

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie d'influenza aviaire vous êtes invités à faire recenser votre basse-cour avant le 15 avril 2016 en mairie.

Une fiche de recensement est disponible sur le site internet de la ville : (www.montauban.com/Mairie/Services Municipaux/Environnement/Hygiène et Santé Publique) Pendant la période du 18 avril au 16 mai 2016 tous les oiseaux doivent être confinés. Il est recommandé de ne pas conserver les palmipèdes pendant cette période.

+ d'infos : service Communal d'Hygiène et de Santé 05 63 22 50 50

PENSEZ À ACHETER VOS PLACES POUR MONTAUBAN EN SCÈNES

Envie de venir applaudir Maurane, Lara Fabian, Pascal Obispo, Faada Freddy, Cerrone, Laurent Wolf, Frero Delavega ou encore Pony pony run run et Lou Doillon au jardin des Plantes ?

N'oubliez pas de prendre vos places dès maintenant ! Pour cela rendez-vous au théâtre Olympe de Gouges, à l'Office de Tourisme du Grand Montauban, au Bureau Information Jeunesse ou sur Internet sur www.ticketmaster.fr et sur www.francebillet.com et dans les enseignes partenaires : E. Leclerc, Cultura, Auchan, Carrefour, Géant, Fnac, Intermarché et les Magasins U.

+ d'infos : www.montauban-en-scenes.fr ou sur 



TONTE, ÉLAGAGE, BRICOLAGE... RESPECTONS LE VOISINAGE !

Avec le retour des beaux jours, il est important de rappeler que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de provoquer une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : **les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

NUMÉROS UTILES

Standard Mairie: 05 63 22 12 00

Etat Civil

Passeport et pièce d'identité : 05 63 22 14 82 ou 05 63 22 12 73

Acte de décès: 05 63 22 12 57

Acte de naissance: 05 63 22 12 55

Urbanisme: 05 63 22 12 82

Veolia déchets et encombrants: 08 20 20 55 29

Veolia eau: 05 61 80 09 02 (appel non surtaxé)

GEM assainissement: 05 81 91 35 07

Police municipale: 05 63 22 12 22

CCAS: 05 63 22 14 14

Service Vie des Quartiers: N° vert: 0 805 805 810

Pôle Seniors: 05 63 63 93 92

Service de coordination culturelle : 05 63 22 12 88

Médiathèque Mémo: 05 63 91 88 00

Pôle petite enfance: 05 63 22 28 80

Service des Affaires Scolaires: 05 63 22 12 74

Service des sports: 05 63 91 61 57

Centre de loisirs du Ramiérou: 05 63 91 61 00

TRIBUNES POLITIQUES

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Votée en juin 2015, et mise en place depuis la rentrée scolaire 2015/2016, la nouvelle tarification avait pour objectif de conserver un service public de transport de qualité.

La baisse massive des dotations de l'Etat (environ 4,6 millions d'euros sur 4 ans uniquement pour le Grand Montauban), l'augmentation de la TVA de plus de 3 %, ainsi que la réforme du Versement Transport (VT), ont entraîné une perte de plus de 400 000 € sur le budget.

Ces baisses successives pesaient sur le budget de la SemTM, demandant une compensation financière de la collectivité tous les ans plus élevée (environ 650 000 € issus du budget général).

La nouvelle politique tarifaire décidée en accord avec l'ensemble des Maires du Grand Montauban a modifié les différents tarifs appliqués, chose qui n'avait pas été faite depuis 6 ans sur la gamme tarifaire Tout Public et 11 ans sur les tarifs scolaires.

Les tarifs appliqués restent très largement inférieurs à ceux pratiqués dans des agglomérations de taille équivalente :

- Abonnement mensuel à 12 € alors que la moyenne des villes équivalentes est de 19,66 €
- Abonnement annuel allant de 60 à 120 € alors que la moyenne des villes équivalentes est de 156 €

Une tarification solidaire basée sur le quotient familial a été mise en place afin de faciliter la mobilité de toutes et tous.

Cette nouvelle tarification a permis de poursuivre l'objectif d'amélioration constante du réseau afin de le rendre toujours plus efficient et adapté aux besoins.

De plus en plus fréquentées, les lignes de transport scolaire desservant Montbeton disposent depuis le 7 mars dernier de deux cars d'une capacité de 78 et 68 places assises. Pour le quartier de Pouty, c'est un car dimensionné pour accueillir 22 places assises qui a été ajouté au réseau.

Dans le même temps, après un premier en septembre 2015, un second bus hybride va être ajouté d'ici l'été au réseau afin de proposer des transports toujours plus confortables, silencieux et respectueux de l'environnement. Les économies de carburants à prévoir sont de l'ordre de 20 %, ce qui n'est pas négligeable sur une année d'exploitation.

Dans des contextes financiers de plus en plus complexes, et à l'heure où les administrés, plus que jamais demandent de la rigueur budgétaire, une interrogation sur le véritable coût des services publics et le prix payé par l'usager doit se faire. Un ticket unitaire vendu 1,1 € à l'usager coûte 7,7 € à la collectivité. Il en est de même pour l'abonnement annuel scolaire revenant à 2 500 € à la collectivité et vendu à l'usager 120 € maximum (soit 0,22 € par trajet), même pas 5 % du coût réel.

De même, la question de la suppression de la gratuité totale, actuellement en vigueur pour certaines catégories d'usagers est à l'étude.

Elle serait remplacée par une tarification au quotient familial selon les critères de la CAF. Le coût de cette gratuité représente en effet un montant de 450 000 € par an, supporté par la collectivité et l'ensemble des usagers. La solidarité doit se concilier avec l'équité. ■

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

GROUPE RASSEMBLEMENT MONTAUBAN CITOYENNE R. PORTOLES | J. MEIGNAN

Le groupe Rassemblement Montauban Citoyenne n'a pas souhaité transmettre de contribution pour ce numéro. ■

GROUPE FRONT NATIONAL - MONTAUBAN BLEU MARINE M-D. BAGUR | T. VIALLON

Le groupe Front National n'a pas souhaité transmettre de contribution pour ce numéro. ■

GROUPE MONTAUBAN DEMAIN V. RABAULT | J. GONZALEZ | P. BLANC | G. TABARLY C. GARCIA | A. GUITARD

Une expérimentation de tarifs dits « solidaires » est en place pour les transports scolaires depuis le mois de juillet. Ces nouveaux tarifs ont concrètement masqué une hausse généralisée qui a affecté toutes les familles : jusqu'à +260 € pour une famille de trois enfants. Un premier bilan doit être dressé fin mars. Nous avons demandé qu'il soit rendu public et que cette expérimentation ne soit pas reconduite en 2016/2017.

Pour témoigner : facebook.com/montaubandemain ■

40 RENDEZ-VOUS ET PLUS DE 400 ARTISTES,
MUSIQUES, DANSES, ARTS DE RUE ET SPECTACLES ENFANTS...

^{2^{ème} édition}

Montauban en Scènes

DU 1^{er} AU 17 juillet 2016

PASCAL OBISPO

04
07

CARAVAN PALACE • FARDA FREDDY

05
07

PONY PONY RUN RUN • LOU DOILLON

06
07

FRÉRO DELAVEGA

08
07

CERRONE • LAURENT WOLF

09
07

MAURANE • LARA FABIAN

10
07



POINTS DE VENTE : TICKETMASTER, FRANCEBILLET, OFFICE DE TOURISME ET THÉÂTRE MONTAUBAN, BIJ

■ Directeur de la publication : Laurence Got Villier ■ Directeur de la communication : Pierre Dissaux
■ Rédaction : Cécilia Duvert ■ Maquettage : Chafik Ajdid ■ Conception graphique : Service Communication
■ Crédit photos : Marc Donnadieu, Patrick Fischer, Chafik Ajdid, Shutterstock, photos X
■ Tirage : 37000 exemplaires ■ Impression : Techni Print ■ Dépôt légal : avril 2016 ■ ISSN : 1169-811X

